



L'ESSENTIEL SUR LE NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES HAUTS DE CREIL

FÉVRIER 2020



UNE VISION DU TERRITOIRE IMAGINÉE AVEC LES HABITANTS

Les objectifs du projet de renouvellement urbain des Hauts de Creil, projet reconnu d'intérêt national, sont multiples : habitat, mobilité, espaces publics, services et équipements de proximité, commerces, activités économiques. Tous ces sujets ont été discutés et approfondis avec les habitants dans le cadre de rencontres (réunions publiques, échanges avec les Conseils citoyens, ateliers urbains participatifs, ateliers pédagogiques, rencontres avec des jeunes...).

C'est sur la base de ce projet urbain partagé avec les habitants, que la ville et ses partenaires mènent des négociations avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine pour arriver à la signature d'une convention cette année. Elle engagera chacune des parties dans la réalisation d'un vaste programme d'aménagement des Hauts de Creil.

UN VASTE PROGRAMME D'INTERVENTION À RÉALISER SUR LA PÉRIODE 2020-2030

Le projet de renouvellement urbain est soutenu financièrement par différents partenaires : l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine, la Ville de Creil, l'Agglomération Creil Sud Oise, les trois bailleurs sociaux Oise Habitat 1001 vies et la SA HLM de l'Oise et l'Agence Nationale de l'Habitat.

De 2020 à 2030, des investissements lourds de 145 millions d'euros devront être mobilisés, sous réserve de la validation de l'ANRU, pour réaliser les différentes interventions du programme d'aménagement porté par la Ville de Creil.

Les interventions sur l'habitat représentent 63% du budget prévisionnel. Aussi, 22% des investissements seront consacrés à la requalification des espaces publics, 11% à la rénovation et la construction des équipements de proximité et 4% à la conduite des études techniques et au suivi du programme.

DES SECTEURS D'AMÉNAGEMENT DISTINCTS POUR UNE LOGIQUE GLOBALE DE PROJET

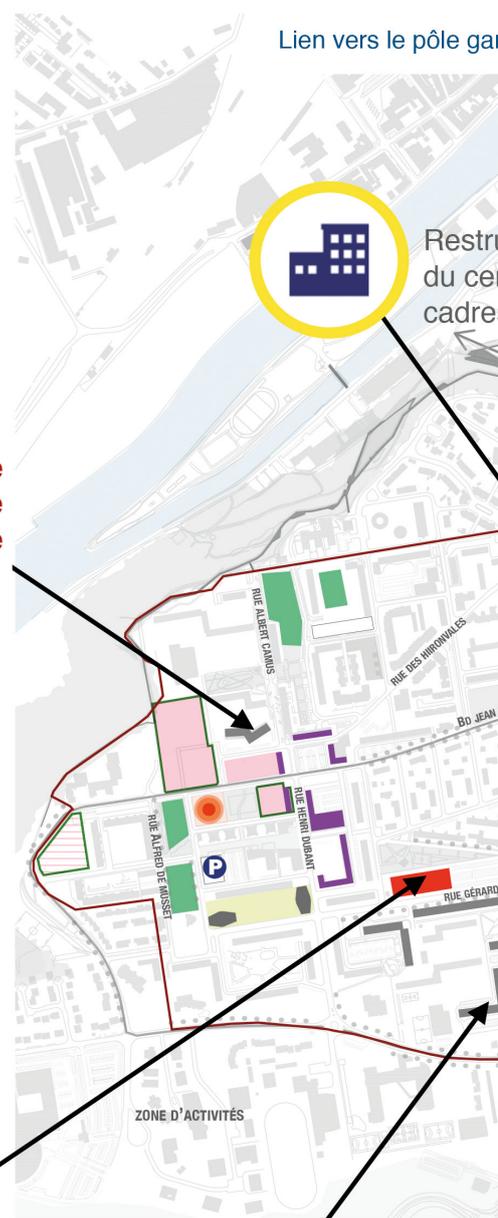
Aujourd'hui, les quartiers du Moulin, Cavées et Rouher se caractérisent par des fonctionnements urbains et sociaux quasi autonomes. Dans le cadre du projet de renouvellement urbain, une logique d'intervention par secteur d'aménagement a été définie (Moulin Nord, Moulin Sud, Cavées de Senlis, Guynemer, Cavées de Paris et Rouher). Cependant, tous les futurs travaux s'inscrivent dans une logique globale de requalification du territoire des Hauts de Creil. Elle se résume en six points :

- Ouvrir les Hauts de Creil au reste de la Ville,
- Améliorer la mobilité et l'organisation des déplacements,
- Améliorer l'attractivité résidentielle en réhabilitant les logements (parc social et parc privé) et en diversifiant l'offre d'habitat,
- Rénover les espaces publics et valoriser le paysage,
- Restructurer et construire de nouveaux d'équipements de proximité,
- Développer l'offre de commerces, de services et les activités économiques.

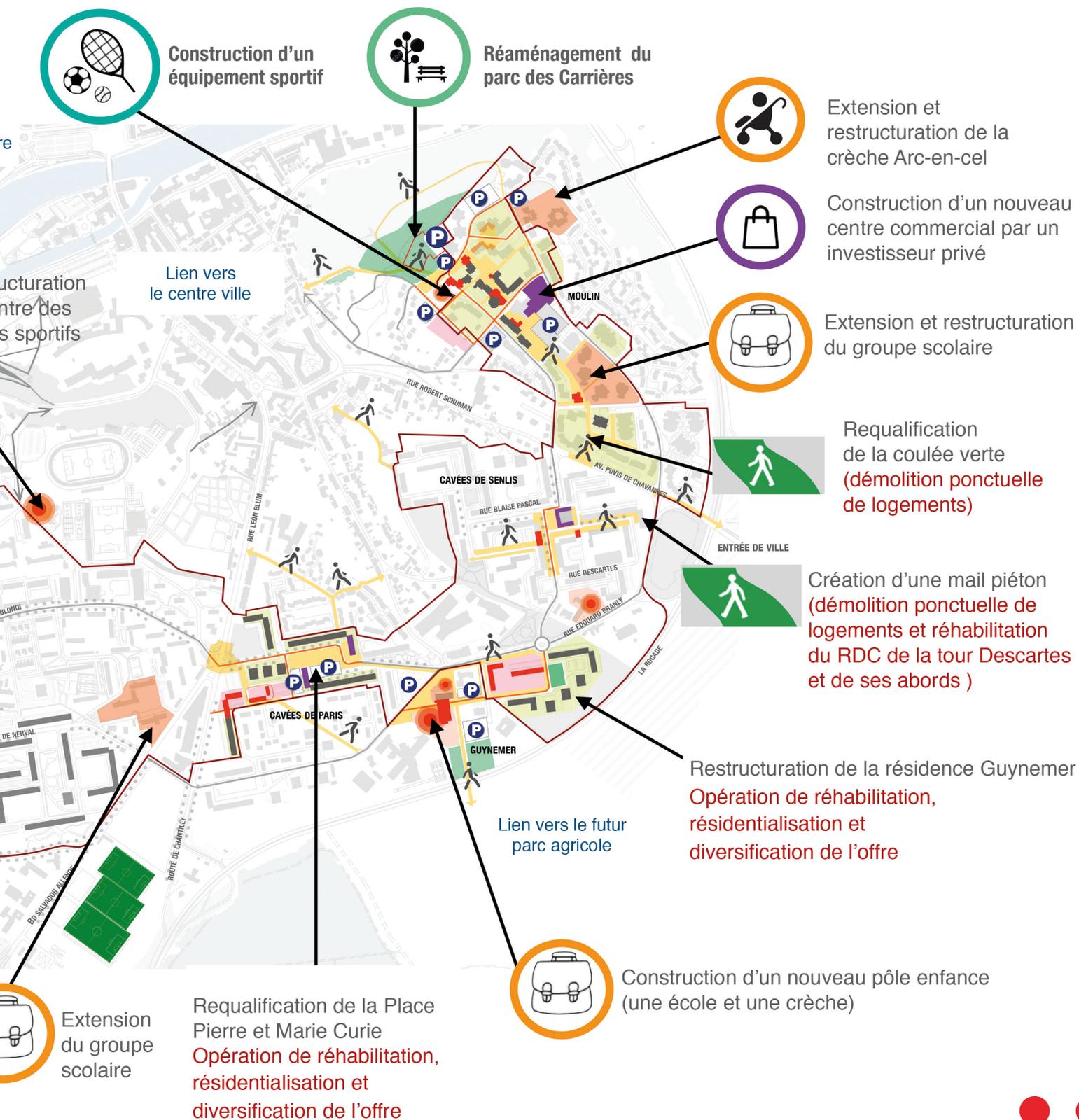
Dispositif à l'étude sur la copropriété la Pléiade

Restructuration de la friche Nerval

Plan de sauvegarde Copropriété la Roseraie



LE PLAN GUIDE DANS LE TEMPS DU NPNRU



LE CALENDRIER DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DES HAUTS DE CREIL



2020-2022

- Signature de la convention d'engagement
- Relogements
- Études opérationnelles
- Poursuite de la concertation

2023-2025

- Travaux de démolition (100%)
- Travaux équipements publics (50%)
- Travaux d'aménagement des espaces publics (30%)
- Travaux de rénovation des logements (60%)
- Travaux résidentialisation (20%)

2025-2030

- Poursuite des travaux équipements publics (50%)
- Poursuite des travaux de rénovation des logements (40%)
- Poursuite des travaux de résidentialisation (80%)
- Poursuite des travaux d'aménagement des espaces publics (70%)

VOS CONTACTS SUR LE PROJET

MAISON DE LA VILLE

Service Cohésion sociale et Politique de la ville

Direction.cohesionsocialepolitiquedelaville@mairie-creil.fr

Tel : 03.44.29.52.61